



Brantôme en Périgord, le 24 janvier 2024

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 30 janvier 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 30 janvier 2024

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 décembre 2023 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Finances – Marchés publics – Participations & Subventions

3. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2024 avant le vote des budgets ;
4. Autorisation de signature des pièces du marché public relatif au contrat d'assurance portant sur les risques statutaires ;
5. Réparation du basculement du mur de soutènement des allées Henri IV : choix du maître d'œuvre ;
6. Remboursement de frais engagés par la Communauté de Communes Dronne et Belle dans le cadre du projet de Valorisation de l'abbaye et du site pour la partie affectée à la commune ;
7. Participation aux frais de fonctionnement des écoles du RPI des 3 rivières : Champagnac de Bélair et Villars - année scolaire 2023/2024 ;
8. Attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer laïque de Brantôme – section école dans le cadre d'un projet sportif en lien avec les jeux olympiques ;
9. Réduction exceptionnelle du montant d'une location de la salle des fêtes de Cantillac ;

Ressources humaines

10. Validation du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024 ;
11. Mandat au Centre de gestion de la Dordogne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance ;

Affaires générales

12. Menace de fermeture de l'école de Sencenac Puy de Fourches intégrée au RPI Biras- Sencenac-Puy de Fourches ;
13. Renouvellement du groupement d'achat des énergies électricité et gaz 2026-2028 ;
14. Autorisation de signature d'une convention d'occupation de la parcelle privée A 671 pour installation d'un abri bus ;
15. Modification du règlement d'attribution des subventions aux associations ;
16. Projet d'équipement de la salle du Dolmen d'une tribune télescopique ;

Questions complémentaires